

Titre : Congrès international pour la protection des œuvres d'art et des monuments. 1889.

Procès-verbaux sommaires

Auteur : Exposition universelle. 1889. Paris

Mots-clés : Exposition universelle (1889 ; Paris) ; Monuments historiques*Protection ; ; Objets d'art*Vol*Europe*19e siècle

Description : 1 vol. (32 p.) ; 24 cm

Adresse : Paris : Imprimerie nationale, 1889

Cote de l'exemplaire : CNAM 8 Xae 332-9

URL permanente : <http://cnum.cnam.fr/redir?8XAE332.9>

n° 9

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
ET DES COLONIES.

80 Xee 332.9

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1889.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EXPLOITATION.

**CONGRÈS INTERNATIONAL
POUR
LA PROTECTION DES ŒUVRES D'ART
ET DES MONUMENTS,
TENU À PARIS DU 24 AU 29 JUIN 1889.**

PROCÈS-VERBAUX SOMMAIRES

RÉDIGÉS PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL CHARLES NORMAND,

ARCHITECTE DIPLOMÉ PAR LE GOUVERNEMENT, DIRECTEUR DE L'AMI DES MONUMENTS,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES MONUMENTS PARISIENS.



**PARIS.
IMPRIMERIE NATIONALE.**

M DCCC LXXXIX.

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
ET DES COLONIES.

802ca 332-9

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1889.

—♦♦♦—
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EXPLOITATION.
—♦♦♦—

CONGRÈS INTERNATIONAL
POUR
LA PROTECTION DES ŒUVRES D'ART
ET DES MONUMENTS,
TENU À PARIS DU 24 AU 29 JUIN 1889.

PROCÈS-VERBAUX SOMMAIRES
RÉDIGÉS PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL CHARLES NORMAND,
ARCHITECTE DIPLOMÉ PAR LE GOUVERNEMENT, DIRECTEUR DE *L'AMI DES MONUMENTS*,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES MONUMENTS PARISIENS.



PARIS.
IMPRIMERIE NATIONALE.

—
M DCCC LXXXIX.

PUBLICATION DES DOCUMENTS.

Le Congrès, ne disposant pas de ressources spéciales pour la publication de ses documents en dehors de celles que l'État consacre à la présente impression, cette publication ne comprendra que des procès-verbaux sommaires. Mais, afin que ces procès-verbaux reçoivent la publicité qu'ils méritent, ils seront reproduits dans l'organe des *Comités internationaux et nationaux des monuments, l'AMI DES MONUMENTS*⁽¹⁾, n°s exceptionnels 14, 15, 16 et 17 (avec nombreuses illustrations inédites), dont les numéros précédents contiennent des indications sur les préliminaires du Congrès.

⁽¹⁾ Paris, rue Miromesnil, 98.

COMITÉ D'ORGANISATION⁽¹⁾.

BUREAU DU COMITÉ⁽²⁾.

PRÉSIDENT.

M. GARNIER (Charles), architecte, membre de l'Institut.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. RAVAISSON, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres et Académie des sciences morales et politiques).

VITU (Auguste), homme de lettres, vice-président de la Société des Amis des monuments parisiens.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. NORMAND (Charles), architecte diplômé par le Gouvernement, directeur de *l'Ami des monuments*, secrétaire général de la Société des Amis des monuments parisiens.

TRÉSORIER.

M. CORROYER, inspecteur général des édifices diocésains.

MEMBRES ADJOINTS AU BUREAU

POUR FORMER LA COMMISSION D'ÉTUDES⁽³⁾.

MM.

LUCAS (Charles), architecte, membre du comité de la Société des Amis des monuments parisiens.

MAGNE (Lucien), architecte du Gouvernement.

MÉNORVAL (de), conseiller municipal de la ville de Paris, membre du comité de la Société des Amis des monuments parisiens.

SÉDILLE (Paul), architecte du Gouvernement, vice-président de la Société des Amis des monuments parisiens.

TRANCHANT (Charles), conseiller d'État, membre du comité de la Société des Amis des monuments parisiens.

MEMBRES DU COMITÉ.

MM.

Augé de LASSUS, membre du comité de la Société des Amis des monuments parisiens.

BAILLY, architecte, membre de l'Institut.

⁽¹⁾ Nommé par arrêté ministériel. Voir le *Journal officiel* du 18 juillet 1888.

⁽²⁾ Nommé par le Comité d'organisation, dans ses séances des 20 juillet et 26 octobre 1888.

⁽³⁾ Nommés par le Comité d'organisation, dans ses séances des 20 juillet et 26 octobre 1888.

MM.

CHAMPEAUX (DE), conservateur de la bibliothèque de l'Union centrale des arts décoratifs.

COURAJOD, conservateur adjoint au musée du Louvre.

COURCELLE-SENEUIL (DE).

DARCEL, directeur du musée de Cluny.

DAUMET, architecte, membre de l'Institut.

GONSE, membre du Conseil supérieur des beaux-arts.

GUILLON (Adolphe), peintre, membre du comité de la Société des Amis des monuments parisiens.

LASTEYRIE (DE), professeur à l'École des chartes.

LAURIÈRE (DE), archéologue.

LENOIR (Albert), membre de l'Institut, président d'honneur de la Société des Amis des monuments parisiens.

MARBUSE, secrétaire de la Commission des inscriptions parisiennes, membre du Comité de la Société des Amis des monuments parisiens.

MARIO PROTH, homme de lettres, membre du comité de la Société des Amis des monuments parisiens.

MARSY (DE), président de la Société française d'archéologie.

MONTAIGLON (DE), professeur à l'École des chartes.

MÜNTZ (Eugène), conservateur des collections de l'École des beaux-arts, archiviste du comité de la Société des Amis des monuments parisiens.

PALUSTRE (Léon), archéologue.

RHONÉ (Arthur), correspondant de l'Institut égyptien et du Comité de conservation des monuments du Caire.

YRIARTE, inspecteur des beaux-arts.

COMITÉ DE PATRONAGE.

I. MEMBRES D'HONNEUR.

S. M. l'Empereur du Brésil.

M. le Ministre du commerce et de l'industrie.

M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

II. MEMBRES RÉSIDENTS.

MM.

ALPHAND, directeur général des travaux de l'Exposition de 1889, directeur des travaux de Paris.

ANDRÉ (Jules-Louis), architecte, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts).

AUCOC, membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

BALLU (Roger), inspecteur des beaux-arts.

BARDOUX, sénateur.

MM.

- BAUDOT (de), inspecteur général des édifices diocésains, professeur au Trocadéro.
- BAUMGART, chef de bureau à la direction des beaux-arts.
- BERGER, directeur général de l'exploitation à l'Exposition de 1889.
- BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut (Académie des sciences).
- BERTRAND (Alexandre), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur du musée de Saint-Germain.
- BISCHOFFSHEIM, fondateur de l'Observatoire de Nice.
- BLANCHE, ancien secrétaire général de la préfecture de la Seine.
- BOISSIER, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres et Académie française).
- BOUGUEREAU, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts)..
- BOUVARD, architecte de l'Exposition de 1889.
- BRÉAL, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).
- CERNESSON, député.
- CHAOUILLÉT, conservateur du cabinet des médailles et antiques à la Bibliothèque nationale.
- CHALLAMEL, avocat, secrétaire de la Société de législation comparée.
- CHARMES (Xavier), directeur du secrétariat et de la comptabilité au Ministère de l'instruction publique.
- CHENNEVIERES (le marquis Ph. de), membre de l'Institut (Académie des beaux-arts).
- CHIPIEZ, architecte, inspecteur de l'enseignement du dessin.
- COMTE (Jules), directeur des bâtiments civils et palais nationaux.
- COQUART, architecte, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts).
- COUSIN (Jules), conservateur de la bibliothèque de la Ville de Paris.
- DALY (César), directeur de la *Revue de l'architecture* et de la *Semaine des constructeurs*.
- DAUBRÉE, membre de l'Institut (Académie des sciences).
- DELABORDE (le vicomte Henri), secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts.
- DELISLE (Léopold), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur général de la Bibliothèque nationale.
- DELOCHE, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président du Comité des arènes de Paris.
- DIET, architecte, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts).
- DIEULAFOY, ingénieur en chef des ponts et chaussées.
- DONIOL, directeur de l'Imprimerie nationale.
- DUBOIS, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur de l'École nationale des beaux-arts.
- DUMAY, conseiller d'État, directeur des cultes.
- DUPLESSIS, conservateur des estampes à la Bibliothèque nationale.
- DURUY (Victor), membre de l'Institut (Académie française, Académie des inscriptions et belles-lettres et Académie des sciences morales et politiques).
- FAYE, sénateur.
- FERRY (Jules), député.
- FOUCART, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École de France, à Athènes.

MM.

- GEFFROY, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), directeur de l'École française de Rome.
- GÉRÔME, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts).
- GERSPACH, directeur de la manufacture nationale des Gobelins.
- GINAIN, architecte, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts).
- GIRARD (Jules), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).
- GRUYER, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts).
- GUILLAUME (Edmond), architecte, professeur à l'École nationale des beaux-arts.
- GUILLAUME (Eugène), membre de l'Institut (Académie des beaux-arts, inspecteur général de l'enseignement du dessin).
- HAUSSMANN (le baron), membre de l'Institut (Académie des beaux-arts).
- HAUSSOULLIER, directeur de conférences à l'École des hautes études.
- HÉBERT, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur de l'École de France, à Rome.
- HEUZEY, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres et Académie des beaux-arts).
- KÄMPFEN, directeur des musées nationaux.
- LAMEIRE, peintre, membre de la Commission des monuments historiques.
- LANGLOIS DE NEUVILLE, directeur honoraire au Ministère de l'instruction publique.
- LARROUET, directeur des beaux-arts, maître de conférences à la faculté des lettres.
- LAVOIX, conservateur adjoint du cabinet des médailles à la Bibliothèque nationale.
- LE BLANT, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).
- LESSEPS (Ferdinand de), membre de l'Institut (Académie française et Académie des sciences).
- LÉVÈQUE, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques).
- LISCH (Juste), inspecteur général des monuments historiques.
- LONGNON, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).
- MANTZ (Paul), membre du Conseil supérieur des beaux-arts.
- MARET (Henri), député.
- MASPERO, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).
- MEISSONNIER, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts).
- MÉZIÈRES, député, membre de l'Institut (Académie française).
- NADAILLAC (le marquis de), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).
- NUITTER, archiviste de l'Opéra.
- PARIS (Gaston), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École pratique des hautes études.
- PERROT, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École normale supérieure.
- PICOT, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques).
- PLANAT (Paul), directeur de *la Construction moderne*.
- POULIN, directeur honoraire des bâtiments civils et palais nationaux.
- PROUST, député, commissaire spécial de la section des beaux-arts à l'Exposition de 1889.

MM.

RAVAISSON-MOLLIEN, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres et Académie des sciences morales et politiques).
RENAN, membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur du Collège de France.
RENAUD, inspecteur en chef des beaux-arts et travaux historiques de la ville de Paris.
ROTHSCHILD (le baron Alphonse DE), membre de l'Institut (Académie des beaux-arts).
ROUSSE, membre de l'Institut (Académie française), ancien bâtonnier de l'ordre des avocats à la Cour d'appel.
SAGLIO, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur au musée du Louvre.
SIMON (Jules), sénateur, membre de l'Institut (Académie française et Académie des sciences morales et politiques).
TAINE, membre de l'Institut (Académie française).
TÉTREAU, président de section au Conseil d'État.
TRÉLAT (Émile), architecte, directeur de l'École spéciale d'architecture.
VAUDREMER, architecte, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), inspecteur général des édifices diocésains.
VIOLLET-LE-DUC, chef du bureau des monuments historiques.
VOCUÉ (le marquis DE), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).
WALLON (Henri), sénateur, secrétaire perpétuel de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

III. MEMBRES CORRESPONDANTS FRANÇAIS.

MM.

ALLEMER (Auguste), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Lyon.
BAYET (Charles), doyen de la faculté des lettres, à Lyon.
BEAUREPAIRE (Ch. de ROBILLARD DE), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Rouen.
BIAIS (Émile), archiviste de la ville, à Angoulême.
BLANCARD (Louis), archiviste du département des Bouches-du-Rhône, à Marseille.
BUHOT DE KERSERS, membre de la Société des antiquaires du Centre, à Bourges.
CASTAN (Auguste), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Besançon.
CAZALIS DE FONDouce, à Montpellier.
COUGNY, inspecteur d'académie, à Versailles.
DEHAISNES (l'abbé), à Lille.
DE LA CROIX (le R. Père), conservateur du musée des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
DELATTRE (le Père), directeur du musée, à Carthage.
DROUYN (Léon), à Bordeaux.
GODARD-FAULTRIER, à Angers.
GOSSET (Alphonse), membre de l'Académie de Reims.
LA BLANCHÈRE (DE), directeur du musée, à Tunis.
LA BORDERIE (Louis-Arthur LE MOYNE DE), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Vitre (Ille-et-Vilaine).

MM.

- LE BÈGUE, professeur à la faculté des lettres, à *Toulouse*.
LE BRETON (Gaston), directeur du musée céramique, président de la Société des Amis des monuments rouennais, à *Rouen*.
MAGGIOLO, membre de l'Académie de Stanislas, à *Nancy*.
MALLAY (Émile), architecte, à *Clermont-Ferrand*.
MARIONNEAU, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), à *Bordeaux*.
MERLET (Lucien), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à *Chartres*.
PORT (Célestin), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à *Angers*.
RÉVOIL (Henry), correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), à *Nîmes*.
ROBIOT (Félix), à *Montpellier*.
ROMAN (Joseph), au château de Pécomtal, près *Embrun* (Hautes-Alpes).
SIZERANNE (le comte Fernand DE), au château de Beau-Semblant, par *Saint-Vallier* (Drôme).
TAMISEY DE LA Roque, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à *Gontaud* (Lot-et-Garonne).
VÉRON-FARÉ, conservateur du musée archéologique, au *Mans*.

IV. MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS.

Allemagne.

MM.

- BENDEMANN (Eduard), correspondant de l'Institut de France, à *Dresde*.
ESSENWEIN, directeur du musée germanique, à *Nuremberg*.

Amérique centrale.

M.

- TORRÈS-CAIGEDO (José Maria), correspondant de l'Institut de France, à *Paris*.

Angleterre.

MM.

- ITCHISON (G.), vice-président de l'Institut royal des architectes britanniques.
ALMA-TADEMA (Laurence), membre de l'Académie royale des arts, correspondant de l'Institut de France, à *Londres*.
CATES (A.), vice-président de l'Institut royal des architectes britanniques.
LEIGHTON (Sir Fr.), président de l'Académie royale des arts, à *Londres*.
LUBBOCK (Sir John), membre du Parlement, High Elm, Devon, *Bukenham* (Kent).
MILLAIS (Sir John Everitt), associé étranger de l'Institut de France, membre de l'Académie royale des arts, à *Londres*.
NEWTON (Sir Charles), conservateur du British Museum, à *Londres*.
PENROSE (Francis Cranmer), directeur de l'École anglaise, à *Athènes*.
POYNTER (Edward), membre de l'Académie royale des arts.

MM.

WATERHOUSE (A.), président de l'*Institut royal archéologique de Grande-Bretagne et d'Irlande*, à *Londres*.

STATHAM, directeur du *Builder*, à *Londres*.

THACKERAY TURNER, secrétaire de la *Société pour la protection des anciens monuments*, à *Londres*.

WALLACE (Sir John), correspondant de l'*Institut de France*, à *Londres*.

WALLIS (Henry).

WHITE (W.-H.), secrétaire de l'*Institut royal des architectes britanniques*.

Autriche.

MM.

HANSEN, professeur à l'*Académie impériale des beaux-arts*, à *Vienne*.

SCHMIDT, architecte de l'*église Saint-Étienne*, à *Vienne*.

ZAMBUSCH, correspondant de l'*Institut de France*, à *Vienne*.

Belgique.

MM.

Beyaert (H.), architecte, à *Bruxelles*.

BRUNFAUT, président de la *Société centrale d'architecture de Belgique*.

DOGNÉ (Eugène-M.-O.), à *Liège*.

HELLEPUTTE, professeur à l'*Université*, à *Louvain*.

Le *Président de l'Académie royale d'archéologie*, à *Anvers*.

PAULI, professeur à l'*Université*, à *Gand*.

SAINTENOY (P.), secrétaire de la *Société centrale d'architecture de Belgique et de la Société archéologique de Bruxelles*.

WELLENS, président de la *commission royale des monuments*.

WITTE (le baron de), associé étranger de l'*Institut de France*, à *Anvers*.

Brésil.

MM.

FIGUEIREDO (Pedro Americo de), représentant désigné par la *commission brésilienne d'études et par le commissariat général*, à *Rio-de-Janeiro*.

BERNADELLI, artiste peintre, à *Rio-de-Janeiro*.

BERNADELLI, artiste statuaire, à *Rio-de-Janeiro*.

MEIVELLES, à la *légitimation du Brésil*, à *Bruxelles*.

Danemark

MM.

JACOBSEN, à *Copenhague*.

KLEIN, membre de l'*Académie des beaux-arts*, à *Copenhague*.

SCHMIDT (le professeur Waldemar), à *Copenhague*.

Égypte.

M.

Le *Directeur du musée de Boulacq*, au *Caire*.

Espagne.

MM.

GATANOS (Pascual de), correspondant de l'Institut de France, à *Madrid*.

MELIDA (Arturo), correspondant de l'Institut de France, à *Madrid*.

MADAZZO, associé de l'Institut, à *Madrid*.

VALENCIAS, membre de l'Académie d'histoire, à *Madrid*.

VAZQUEZ-QUEIPO (Vicente), correspondant de l'Institut de France, à *Madrid*.

États-Unis.

MM.

HUNT (Richard Morris), architecte, correspondant de l'Institut de France, à *New-York*.

WARE, architecte, School of mines Columbia college (New-York).

FROTHINGHAM (Arthur L.), de Baltimore.

Grèce.

MM.

CARAPANOS (Constantin), à *Athènes*.

CAVADIAS, directeur des fouilles, à *Athènes*.

RANGHABÉ (Alexandre Rizo), correspondant de l'Institut de France, à *Athènes*.

SCHLIEMANN (le docteur Henry), à *Athènes*.

Hollande.

MM.

CUYPERS, correspondant de l'Institut de France, à *Amsterdam*.

MOUTON, à *la Haye*.

STUERS (le chevalier Alphonse de), ministre des Pays-Bas, à *Paris*.

Indes.

M.

KEITH (J.-B.), major, M. R. A. S., inspecteur archéologique de l'Inde centrale.

Italie.

MM.

AZZURI, délégué par le comité italien de l'Exposition.

BARNABEI, directeur des antiquités au Ministère de l'instruction publique.

BAROZZI (le commandeur), directeur des galeries nationales, à *Venise*.

BASILE, professeur d'architecture à l'Université de *Palerme*.

BELTRAMI, professeur à l'Institut, à *Milan*.

BUSIRI, délégué par le comité italien de l'Exposition.

CASTELFRANCO (P.), inspecteur des fouilles de Lombardie, à *Milan*.

FABRETTI (Ariodante), correspondant de l'Institut de France, à *Turin*.

FORELLI, directeur du Musée national, à *Rome*.

LA CAVA, directeur des fouilles de la Basilicate.

MASSABANI (Tullo), correspondant de l'Institut de France, à *Milan*.

ROSA (Pietro), associé de l'Institut de France, à *Rome*.

MM.

Rossi (le chevalier de), membre associé de l'Institut de France, à *Rome*.
Salinas (Antonino), correspondant de l'Institut de France, à *Palerme*.
Vela (Vincenzo), associé de l'Institut de France, à *Milan*.

Mexique.

M.

FIGUEIREDO, délégué par le Gouvernement de la République du Mexique.

Principauté de Monaco.

M.

Saige, conservateur des archives et de la bibliothèque de Monaco, délégué de la Principauté, à *Monaco*.

Portugal.

MM.

FONSECA (Antonio Manuel de), correspondant de l'Institut de France, à *Lisbonne*.
DA SILVA (Joachim Possidonio), président de la Société royale des architectes et archéologues portugais, à *Lisbonne*.

Russie.

MM.

ANTOKOLSKI (Marc), correspondant de l'Institut de France, à *Saint-Pétersbourg*.
BOUGOLUBOFF, artiste peintre, à *Paris*.
LIKHATCHOFF (le vice-amiral J.), délégué de la section archéologique de Moscou.
OUVAROFF (la comtesse), président de la Société archéologique de Moscou.

Suède et Norvège.

MM.

BUGGE (Sophus), correspondant de l'Institut de France, à *Christiania*.
HILDEBRAND, à *Stockholm*.
ROSEN (le comte G. von), à *Stockholm*.
ZETTERVALL (Helge), surintendant des bâtiments de l'État, à *Stockholm*.

Suisse.

MM.

ENGEL (Arthur), ancien membre de l'École française de Rome, à *Bâle*.
GEYMÜLLER (le baron de), correspondant de l'Institut de France, à *Champitet-sous-Lausanne*.
JUVET, architecte diplômé par le Gouvernement, à *Genève*.
RAHN, professeur, à *Zurich*.
SAUSSURE (Théodore de), fondateur et président de la Société pour la conservation des monuments de l'art historique suisse, à *Genève*.

Turquie.

MM.

LAYARD (Sir Austin Henry), à *Constantinople*.
Le Directeur du Musée Sainte-Irénée, à *Constantinople*.

CONGRÈS INTERNATIONAL POUR LA PROTECTION DES OEUVRES D'ART ET DES MONUMENTS.

Première séance. — 24 juin.

OUVERTURE À 2 HEURES, DANS LA GRANDE SALLE DE CONFÉRENCES DU TROCADÉRO.

Prennent place au bureau : le président du Comité d'organisation, M. Charles GARNIER, architecte, membre de l'Institut; les vice-présidents, M. RAVAISSE, de l'Institut, M. VIRU, homme de lettres; le secrétaire général, M. Charles NORMAND, architecte diplômé, directeur de *l'Ami des monuments*; le trésorier, M. CORROYER, architecte, inspecteur général des monuments diocésains. — MM. AUGÉ DE LASSUS, homme de lettres; le prince Roland BONAPARTE; DE GEYMÜLLER, correspondant de l'Institut (Suisse, Autriche); DA SILVA, architecte du roi de Portugal; le vice-amiral LIKHATCHOF délégué par la Société archéologique de Moscou; Charles TRANCHANT, du Comité des travaux historiques; général TCHENG Ki Tong (Chine); Arthur RHOMÉ, du Comité des monuments parisiens et du Comité des monuments du Caire; VELASCO, délégué de la République du Mexique.

M. Charles GARNIER, quoique fort indisposé, avait tenu à rappeler les travaux du Comité d'organisation; il signale la haute importance des études du Congrès; « Vous le savez, dit-il, ces questions sont loin d'être résolues, il ne faut pas nous en plaindre; plus tard, en continuant ces congrès, avec du temps et de la réflexion, elles pourront avoir une solution définitive. C'est donc un vœu que j'exprime : j'espère que des Congrès annuels ou bisannuels pourront avoir lieu et qu'ils présenteront un très grand intérêt⁽¹⁾;... je ne puis que féliciter les personnes qui ont bien voulu organiser ce premier Congrès et les remercier de tout mon cœur du dévouement qu'elles ont montré. » (*Vifs applaudissements.*)

M. Charles GARNIER donne alors la parole à M. Charles NORMAND qui expose le *but* et le *programme* des travaux du Congrès :

« La protection et la sauvegarde des monuments, dit-il, ou plus généralement des œuvres d'art, intéressant les souvenirs et l'histoire de toutes les nations civilisées s'imposent à la pensée de quiconque connaît, aime, respecte

⁽¹⁾ On verra (p. 28) combien la prévision de l'éminent président était juste, puisque, à la séance de clôture du Congrès, les représentants de cinq pays ont déposé spontanément et simultanément des demandes en ce sens qui ont été adoptées.

les traditions ou les gloires de sa patrie. Depuis longtemps ces préoccupations, communes à tous les esprits réfléchis, se sont traduites en règlements d'administration et même en articles de lois.

Pénétrés d'une même pensée, nous voulons provoquer un courant sympathique, une ligue internationale, qui puisse constituer, même au milieu des violences de la guerre, une défense efficace du patrimoine légué par le passé à toutes les générations présentes. »

M. Charles NORMAND rappelle qu'il s'occupait de l'organisation d'un comité international pour la sauvegarde et l'étude des œuvres d'art, quand M. Gariel, rapporteur des Congrès et Conférences, le convoqua avec MM. Gonse, Eugène Müntz et Arthur Rhoné pour leur proposer l'organisation d'un Congrès international sous le patronage de la Société des Amis des monuments parisiens : l'orateur constate le nombre, la qualité et la variété de nationalité des personnes présentes à ce premier Congrès international, institué officiellement pour étudier les questions de sauvegarde des œuvres d'art et monuments. Il énumère quelques-unes des difficultés vaincues, indique celles dont il faudra triompher. Il énumère la suite des communications et des promenades qui après chaque séance doivent donner un instant d'instructif répit; il expose qu'un Congrès international doit se garder de tout ce qui pourrait, même seulement ressembler, à une immixtion dans les affaires nationales; sa tâche doit porter spécialement sur les questions dont la résolution exige une entente entre les divers pays. Il adresse, en terminant, un salut de bienvenue aux délégués étrangers et départementaux qui sont présents en grand nombre à la séance.

M. Charles Garnier, quoique fort souffrant, avait tenu à présider jusqu'aux dernières séances le Comité d'organisation; mais en annonçant à l'assemblée qu'elle doit élire son bureau, M. Charles GARNIER décline à l'avance une présidence que son état de santé l'empêcherait de rendre effective; il présente à ses collègues M. Ravaïsson, membre de l'Institut, président de la Société des amis des monuments parisiens, qui est choisi à l'unanimité comme président par l'assemblée.

M. RAVAISSE, après avoir remercié M. Charles Garnier du zèle dont il a fait preuve, et que le Congrès a voulu reconnaître en l'élisant président honoraire, propose à la réunion de nommer son bureau. M. Charles LUCAS fait adopter par l'assemblée le maintien du bureau du Comité d'organisation. Sur la proposition de MM. RAVAISSE et Charles NORMAND, elle décide d'adoindre au bureau ainsi formé un certain nombre de présidents choisis parmi les délégués étrangers, plus des vice-présidents et secrétaires. En conséquence, le bureau du Congrès est ainsi constitué :

Présidents d'honneur :

S. M. L'EMPEREUR DU BRÉSIL.

M. LE MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE FRANCE.

M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS DE FRANCE.

MM. GARNIER (Charles), architecte, membre de l'Institut de France.

GEYMÜLLER (le^ebaron de), architecte suisse, correspondant de l'Institut.

LIKHATCHOF (le vice-amiral), délégué par la Société archéologique de Moscou.

MM. AMERICO DE FIGUEIREDO (D. Pedro), professeur d'esthétique à l'Académie impériale des beaux-arts de Rio-de-Janeiro, délégué de l'empire du Brésil.
SILVA (da), président de la Société des architectes et archéologues portugais.
TCHENG KI TONG (le général), secrétaire de la légation impériale de Chine.
VÉLASCO (José), délégué de la République du Mexique.

Président :

M. RAVAISSE, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres et Académie des sciences morales et politiques), président de la Société des Amis des monuments parisiens.

Vice-présidents :

MM. BONAPARTE (le prince Roland).
Le BRETON, correspondant de l'Institut, président de la Société des Amis des monuments rouennais, directeur du Musée céramique de Rouen,
LEROY-BEAULIEU, membre de l'Institut.
MARSY (le comte de), président de la Société française d'archéologie.
PALUSTRE (Léon), président honoraire de la Société française d'archéologie.
SÉDILLE (Paul), architecte de l'Exposition universelle.
TRANCHANT (Charles), ancien conseiller d'État, ancien président de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France.
VITU, homme de lettres.

Secrétaire général :

M. NORMAND (Charles), architecte diplômé par le Gouvernement, directeur de *l'Ami des monuments*, secrétaire général de la Société des Amis des monuments parisiens.

Secrétaire adjoints :

MM. AUGÉ DE LASSUS, membre du Comité de la Société des Amis des monuments parisiens.
CHIPIEZ, architecte du Gouvernement, inspecteur général de l'enseignement du dessin.
CORROYER, trésorier, architecte, inspecteur général des édifices diocésains.
MAREUSE, secrétaire de la Commission des inscriptions parisiennes, membre du Comité de la Société des Amis des monuments parisiens.
PÉRIN, archiviste paléographe, avocat, docteur en droit, ancien élève de l'École des chartes.
RHONÉ (Arthur), du Comité de conservation des monuments du Caire, secrétaire-trésorier de la Société des Amis des monuments parisiens.

M. Charles NORMAND donne connaissance des lettres qui lui ont été adressées par de hautes personnalités privées du plaisir de pouvoir prendre part aux travaux du Congrès : d'Italie : MM. Barnabei; Beltrami, architecte, conseiller municipal de Milan; Tullo Massarani, correspondant de l'Institut de France à Milan; M. Cuypers, architecte des musées de Hollande, correspondant de l'Institut de France; de Belgique : M. Henri Beyaert, architecte de Bruxelles;

d'Angleterre : MM. Henry Wallis, secrétaire, et Waterhouse, président de l'Institut royal des architectes britanniques ; M. de GEYMÜLLER exprime les mêmes regrets au nom de M. de Saussure, président de la Société suisse pour la conservation des monuments, à Genève ; de M. Rahn, archéologue à Zurich.

M. da SILVA, architecte du roi de Portugal, expose l'organisation des monuments historiques du Portugal ; il donne un souvenir de gratitude aux deux illustres ministres qui ont créé la Commission pour la conservation des monuments, Saraiva de Carvalho, Hintze Ribeiro.

M. le général TCHENG Ki Tong, dans une spirituelle causerie, parle des monuments de la Chine et du respect religieux des Chinois pour les édifices des temps passés, notamment pour les tombeaux : quand une dynastie en remplace une autre, elle enlève tout à la famille tombée, mais elle ne touche pas à son tombeau. Les temples des diverses religions sont intacts. Tel pont existe encore sur le Houan Pô tel qu'il était au XIII^e siècle. Les collectionneurs prennent des empreintes mais ne cassent jamais ; la Chine a conservé ses monuments comme elle conserve même son « édifice social ».

M. BOURDAIS, architecte du Trocadéro, annonce qu'un concert à bénéfice oblige à remettre au samedi la visite annoncée dans ce monument pour aujourd'hui ; en compensation, il propose aux membres du Congrès l'entrée que M. Bodinier, de la Comédie française, veut bien mettre gracieusement à leur disposition. Le président adresse tous ses remerciements à l'administration.

M. Charles NORMAND et M. LE PRÉSIDENT appuient une proposition tendant à perpétuer les pouvoirs des Comités nationaux et internationaux du Congrès, qui expirent avec lui, en les fusionnant avec les Comités nationaux et internationaux d'amis des monuments qui ont pour organe *l'Ami des monuments*. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Puis M. Charles NORMAND met à la disposition des membres du Congrès le premier fascicule du *Nouvel itinéraire-guide de Paris*, publié sous le patronage de la Société des Amis des monuments parisiens ; il permettra, dit-il, à nos collègues de prendre part avec fruit, en profitant de renseignements nouveaux, à la visite de la cathédrale Notre-Dame, qui aura lieu demain.

La séance est levée à 5 heures.

Deuxième séance. — Mardi 25 juin 1889.

TENUE À 2 HEURES DANS L'HÉMICYCLE DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

Présidence de M. RAVAISSON, de l'Institut, assisté de MM. CORROYER⁽¹⁾, DE GEYMÜLLER, LE BRETON, président de la Société des amis des monuments rouennais, le vice-amiral LIKHATCHOF, Charles NORMAND, Don PEDRO AMERICO DE FIGUEIREDO, professeur d'esthétique à l'Académie impériale de Rio-de-Janeiro (Brésil), VÉLASCO (Mexique).

⁽¹⁾ Les titres n'ont été joints aux noms que pour ceux de nos collègues du Bureau dont les qualités n'ont pas été déclinées précédemment.

M. RAVAISSON fait ressortir la grande influence que l'enseignement peut avoir pour la sauvegarde des œuvres d'art. M. Charles Lucas parle dans le même sens; il demande qu'on dispose sur les monuments des pancartes qui les feraient apprécier du public, et qu'on établisse des manuels sommaires, qui feraient connaître dans chaque région, à leurs habitants, l'intérêt et la valeur des monuments qu'ils possèdent. M. LE BRETON, après avoir fait allusion à la belle mosaïque de Lillebonne, dont il a assuré la conservation, voudrait que sur les murs des écoles on inscrivit cette maxime comme base de l'enseignement : *Respect aux monuments qui sont la gloire de notre pays*; c'est le peuple qui les a construits, c'est donc lui qui a tout intérêt à en être le meilleur conservateur; c'est donc lui qu'il faut faire contribuer, pour une plus grande part, à l'œuvre de sauvegarde nationale. M. Charles Lucas voudrait que des promenades fussent consacrées à la visite des monuments, qu'on enseigne dans les écoles leur histoire; dans vingt ans on aurait ainsi une génération qui saurait respecter et aimer nos monuments, comme nous le désirons tous.

M. Charles NORMAND expose quelques faits qui appuient cette manière de voir, mais qu'il conviendrait de généraliser : il y a un an, il parcourait les villages des environs de Rouen, avec la Société des amis des monuments rouennais, dont le président, M. Le Breton, assiste à la séance; les paysans se passionnaient pour les moindres souvenirs; il suffirait d'organiser partout des amis des monuments, sur le modèle et avec le concours du Comité parisien, dont les visites ont eu un succès prodigieux; elles servent non seulement au public d'élite qui y prend part, mais encore, grâce aux comptes rendus détaillés qu'en publient tous les journaux bien informés, à l'éducation et au développement de la masse entière de la nation.

Enfin, M. Charles NORMAND rappelle qu'étant, il y a quelques années, président du Comité de propagande de l'Union française de la jeunesse, il a dirigé, pour les jeunes apprentis, des visites dans les musées; le nombre des visiteurs réguliers et remplis du désir de s'instruire s'élevait souvent à plus de cent, même lorsque la promenade avait lieu hors de Paris.

M. RAVAISSON constate l'approbation que cette méthode trouve dans l'assemblée. Rappelant que la patrie se montre dans les monuments, et qu'ainsi elle se manifeste dans le seul langage clair pour tous, M. LE PRÉSIDENT demande que la France ne soit pas en arrière de la Chine, dont le général Tchen-Ki-Tong faisait l'éloge en des termes d'une élégance et d'une pureté qui nous donneraient le droit d'être jaloux.

M. DE GEYMÜLLER expose la question de la conservation des monuments en Suisse; il rend hommage à MM. Théodore de Saussure, Rahn, Rodt et à la Société pour la conservation de l'art historique suisse.

M. CHALLAMEL, secrétaire de la Société de législation comparée, se livre à une étude comparative des législations françaises et étrangères, établies pour assurer la conservation des œuvres d'art et monuments.

Elle provoque une importante discussion, notamment sur l'état de la législation en Italie, qui amène des observations de la part de MM. RAVAISSON, Eugène Müntz, CHALLAMEL, Charles NORMAND, Charles Lucas, DE GEYMÜLLER.

La journée se termine par les trois visites suivantes :

1° *Exposition de portraits d'architectes*, organisée par MM. Eugène Müntz et Charles Lucas, à l'École des beaux-arts.

2° *Visite de l'église Notre-Dame* : les visiteurs reçurent un plan inédit, fort curieux par les nombreuses indications historiques qu'il contenait. Il était tiré du *Nouvel Itinéraire-Guide de Paris*, publié, sous le patronage de la Société des amis des monuments parisiens, par M. Charles Normand, qui donna aux visiteurs les explications nécessaires.

3° *Visite des arènes de Lutèce*, sous la conduite de M. Charles Read, laquelle a clos les travaux de cette laborieuse journée, terminée à 8 heures du soir.

Troisième séance. — Mercredi 26 juin.

À 2 HEURES DANS L'HÉMICYCLE DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

Présidence de M. de GREYMÜLLER, assisté de MM. AUGÉ DE LASSUS, CORROYER, LIKHATCHOF, Charles NORMAND, PALUSTRE, RAVAISSE.

M. Eugène Müntz propose de réclamer dans un vœu l'adoption d'une mesure exigeant que, toutes les fois qu'on touchera à un monument, il soit dressé procès-verbal avec document graphique à l'appui.

M. le PRÉSIDENT appuie la proposition en demandant qu'elle soit rendue obligatoire; elle est adoptée (voir à l'Annexe, vœu n° 2, p. 24).

M. SAINTENOY, délégué de la Société d'archéologie de Bruxelles, parle de la conservation des monuments en Belgique. Il donne de très curieux renseignements sur les fluctuations de l'opinion publique; telle municipalité, par exemple, accordait, il y a quelques années, des subsides à ceux qui remplaçaient les briques rouges des façades par des briques blanches; d'autres fois, on voulait donner la même teinte à toutes les maisons; les bourgeois, un beau jour, voulurent avoir corniche sur rue, au lieu de pignon, et firent combler les vides.

Il voudrait l'extension du protectorat des monuments à leurs alentours immédiats.

M. AUGÉ DE LASSUS présente les avantages et les inconvénients des percées aux abords des vieux monuments. « Le respect du passé, dit-il, vous l'avez; ce doit être une véritable religion. Rome, celle même des Césars, fut bien lente à la renier. » La Rome impériale, au milieu de ses palais, conservait pieusement la cabane de Romulus, « admirable enseignement qui explique le mystère de tant de victoires, de tant de conquêtes, de tant de renommée et d'une prospérité si longtemps maintenue. Le peuple romain fut le plus grand des peuples, parce qu'il fut celui qui resta le plus obstinément fidèle à ses traditions nationales, parce qu'il crut le plus saintement à la foi des ancêtres et au passé de la patrie ».

M. HORSIN DÉON signale au Congrès de fâcheuses mesures fiscales qui obligent à payer, pour les baies des fenêtres à meneaux, des impositions équi-

valant à celles de quatre ouvertures; les propriétaires détruisent alors ces meneaux; c'est ce qui s'est passé à Orléans, à Toulouse. Le Congrès s'efforce d'y porter remède par l'adoption du vœu n° 3 (p. 24).

M. DE GEYMÜLLER signale un essai tenté par M. Wussow pour réunir les textes relatifs à la conservation des monuments; il n'est guère complet que pour la Prusse et les États allemands. Ces deux volumes, publiés par ordre du Ministre de l'instruction, ont paru à Berlin en 1885. Puis il expose l'état de la législation en Prusse d'après une correspondance que lui a envoyée M. Persius, de Berlin. M. JUGLAR exprime le vœu de voir vulgariser le goût des belles choses par l'introduction de gravures dans les guides et il signale à ce propos l'effort fait en ce sens dans la série de guides entreprise par M. Charles Normand sur un plan nouveau. M. RAVAISSEON insiste pour l'établissement de manuels bien faits et à bas prix. Un grand nombre de membres font ressortir l'ignorance profonde des choses de l'architecture dont font preuve trop fréquemment des personnes d'ailleurs fort instruites. Un grand nombre d'assistants, en particulier M. TRANCHANT, proposent l'organisation de proménades sous la conduite d'hommes compétents, l'établissement de cours, la distribution de livres d'art et l'affichage dans les écoles de tableaux représentant nos monuments.

MM. Charles NORMAND et HORSIN DÉON signalent ce qui a déjà été fait dans les écoles. M. le PRÉSIDENT propose de demander au Ministre l'organisation de promenades scolaires par cantons; le Ministre pourrait compter sur la collaboration des membres de la Société des monuments pour remplir les fonctions de guides.

Quatrième séance. — Jeudi 27 juin.

À 2 HEURES, DANS L'HÉMICYCLE DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

Présidence de M. PEDRO AMERICO FIGUEIREDO, délégué du Brésil, assisté de MM. CORROYER, DE GEYMÜLLER, LIKHATCHOF, C. MÜNTZ, Charles NORMAND, PALUSTRE, RAVAISSEON, VELASCO.

M. RAVAISSEON expose des idées sur la manière dont on doit chercher, en fait de monument, à concilier avec les nécessités du présent, le souci du passé. Il faut, dit-il, ne pouvant sauver tout ce que le passé nous a laissé, conserver autant que possible, sans altérations, les chefs-d'œuvre qui doivent toujours servir de leçons et de modèles. M. PEYRE présente des remarques sur le conflit entre le passé et le présent, dont on trouve des exemples à toutes les époques.

M. Eugène MÜNTZ fait remarquer que même de notre temps beaucoup d'édifices ont été détruits, sans que nous en ayons seulement une représentation ou une description. *L'Ami des monuments* s'efforce d'y remédier actuellement pour la France. Puis M. Münz signale l'avantage des modèles en relief auxquels on recourt trop rarement.

M. PALUSTRE rappelle qu'il a pu sauver une entrée de cimetière près de Landerneau; mais il pense, comme M. Ravaïsson, que pour réussir il faut sur-

tout s'en tenir aux objets de premier ordre. Diverses personnes signalent différents cas de sauvegarde : ainsi au XVII^e siècle on a détourné le canal du Midi de sa direction pour sauver un monument.

M. de GEYMÜLLER pense qu'il faudrait trouver un programme pour la restauration des monuments ; l'article de Viollet-le-Duc sur ce sujet lui semble excellent ; M. de Geymüller en lit un autre qui lui vient de Vienne (Autriche) ; il signale ce qui s'est passé lors de la restauration de la cathédrale de Bâle ; il demande qu'on fasse un fac-similé des restaurations.

M. PALUSTRE cite un certain nombre de faits qui lui font croire qu'il y aurait beaucoup à faire au point de vue de la composition de la commission des monuments historiques ; il voudrait qu'on modifiât sa composition actuelle.

MM. Charles NORMAND et CORROYER expriment des vœux dans le même sens que M. Palustre.

M. Charles TRANCHANT donne diverses indications sur la rédaction à adopter. MM. Charles NORMAND et de GEYMÜLLER expriment le désir, auquel il a été donné satisfaction, que les termes des vœux indiquent bien qu'ils ont un caractère international, ainsi qu'il convient dans un congrès international.

Il est procédé alors à la discussion de divers vœux qui sont adoptés et dont on trouvera le texte aux pièces annexes où ont été groupés tous les vœux.

Le Congrès va voir ensuite le modèle du Parthénon exécuté au vingtième d'exécution par M. Jolly, sculpteur, *sous la direction* de M. Chipiez, architecte du Gouvernement.

Cinquième séance. — Vendredi 28 juin.

À 2 HEURES DANS L'HÉMICYCLE DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

Présidence de M. RAVAISSON, de l'Institut, puis de M. Paul SÉDILLE assisté de MM. d'AVILA, architecte au Portugal, CHIPIEZ, CORROYER, de GEYMÜLLER, GRAUL, directeur de la Société des arts graphiques de Vienne (Autriche), Adolphe GUILLON, le vice-amiral LIKHATCHOF, Eugène MÜNTZ, Charles NORMAND, Arthur RHONÉ, Ch. TRANCHANT, With, secrétaire général de l'Institut royal des architectes britanniques.

M. RAVAISSON rappelle l'intérêt de la visite faite la veille dans l'atelier où l'on a reconstitué un modèle du Parthénon.

Il voudrait qu'on multipliât beaucoup ces états restitués, mais qu'on se gardât bien à l'avenir d'exécuter sur les monuments eux-mêmes de ces restaurations qui ont presque toujours pour résultat de dénaturer les originaux. Il faut entretenir nos monuments, empêcher qu'ils ne se dégradent, mais non les reconstituer, n'en pas enlever, sous prétexte d'unité de style, ce que chaque époque y a laissé, ne pas les défigurer en un mot. Pour obtenir ce résultat il faut instruire le public, vulgariser le goût du dessin suivant une méthode donnant dès le principe les plus beaux morceaux comme modèles.

Une longue discussion s'engage sur les termes de divers vœux adoptés après modifications diverses entre MM. HORSIN DEON, MÜNTZ, Charles READ, Charles

NORMAND, Charles TRANCHANT, PEYRE, VUAGNEUX, Paul SAINTENOY, Eug. SAINT-PÈRE, RAVAISSON, DE GEYMÜLLER, Ch. SELLIER, J. PÉRIN, JANTY, LEJEUNE. (Voir à l'Annexe, p. 25.)

M. Paul SÉDILLE présente des observations sur les inconvénients du gratte-glace et du lessivage des monuments. Il rappelle les précédents, les articles qu'il a publiés il y a fort longtemps déjà, les efforts tentés par la Société centrale des architectes et celle des Amis des monuments parisiens. M. P. Sédille cite les premiers résultats obtenus, ainsi qu'un grand nombre de faits scandaleux à ce point de vue; le Congrès adopte un vœu propre à y mettre un terme. (Voir p. 25.)

M. OGAMPO, délégué par le Congrès de la propriété littéraire et artistique internationale, dont il est le secrétaire, transmet un vœu relatif à la propriété des œuvres d'architecture; le Congrès étant incompétent sur cette question, il est décidé que M. Sédille, l'un des vice-présidents de la Société centrale des architectes, sera chargé de le lui transmettre.

M. Charles NORMAND pose les premières bases d'une entente internationale pour assurer en temps de guerre la sauvegarde des œuvres d'art par une convention du genre de celle *dite* de Genève ou de la Croix rouge. Cette *Croix rouge des monuments* serait de la plus haute importance; nul doute qu'elle ne rende de grands services.

Cette proposition est accueillie, et le président, M. Paul SÉDILLE, met aux voix le texte qui la résume. Elle est adoptée à l'unanimité. (Texte du vœu, p. 25⁽¹⁾.)

MM. TRANCHANT, DE GEYMÜLLER et Charles NORMAND demandent qu'on inscrive au procès-verbal, à titre de rappel, la liste des présidents d'honneur. (Voir p. 14.)

M. Adolphe GUILLON fait une communication sur la Société anglaise pour la protection des monuments. Il lit une lettre du secrétaire de cette société, M. Thackeray Turner, qui félicite le Congrès de son initiative.

Comme le dit M. le professeur Ruskin, le principe des temps modernes est d'abord de négliger les monuments, puis ensuite de les reconstruire. Prenez le soin nécessaire de vos monuments, et vous n'aurez pas besoin de les restaurer. Quelques feuilles de plomb mises à temps sur le toit, quelques feuilles mortes retirées des gouttières sauveront le toit et la muraille. — La Société compte quatre cents membres : beaucoup payent bénévolement chaque année le double de la cotisation statutaire afin de contribuer plus efficacement à la sauvegarde des monuments anglais.

M. DE GEYMÜLLER présente, au nom de S. M. l'Empereur du Brésil, un rapport sur les dessins concernant les principaux monuments; il s'agirait de constituer dans les divers pays des comités qui rechercheraient et publierait les anciens dessins concernant les monuments, feraient faire des échanges de ces reproductions entre ces pays.

Ces vœux sont adoptés à l'unanimité (voir p. 26), ainsi que celui que

⁽¹⁾ Une brochure spéciale sur l'organisation de la *Croix rouge pour la protection des monuments en temps de guerre* sera adressée gratuitement, dès qu'elle aura paru, à toute personne qui en fera la demande à l'auteur, M. Charles NORMAND, rue Miromesnil, 98, à Paris.

propose M. PERIN au sujet du choix des entrepreneurs et du mode de marché à passer avec eux pour la restauration des monuments historiques et les découvertes que les travaux peuvent amener. (Voir p. 27.)

Sixième et dernière séance. — Samedi 29 juin.

À 2 HEURES, AU TROCADÉRO.

Présidence de M. RAVAISSE, assisté de MM. le prince Roland BONAPARTE, Pedro Americo FIGUEIREDO, de GEYMÜLLER, Eugène MÜNTZ, Charles NORMAND, VÉLASCO.

Le secrétaire général donne lecture de diverses lettres, dont l'une, de M. Henry Wallis, est relative au Caire et au Musée de Boulacq. En exprimant ses regrets de ne pouvoir assister au Congrès, il prie le Congrès d'émettre un vœu propre à sauvegarder le musée de Boulacq.

M. MÜNTZ fait part d'un vœu de M. Graul ; il croit qu'il a sa raison d'être : il s'agirait de créer pour les Amis des arts un recueil international.

M. LE SECRÉTAIRE pense aussi qu'une publication de ce genre est nécessaire. Il rappelle que ce résultat est obtenu par suite de la fusion, décidée par le Congrès, des comités du Congrès avec les comités national et international des monuments, qui ont pour organe *l'Ami des monuments*. Ce recueil existant, étant déjà très répandu, il suffira d'ajouter des fascicules supplémentaires pour réaliser immédiatement ce desideratum d'une sorte de *Revue des Deux-Mondes* de l'art et de l'archéologie. On peut être assuré que le recueil ne sera pas dirigé avec moins de soins que par le passé ; le nombre primitif des fascicules n'étant pas changé, la *Revue* donnera à la France la même importance que précédemment ; mais elle publiera en plus les extraits et articles propres à en faire le centre d'échange d'idées entre tous les peuples, qui y trouveront aussi les fouilles et découvertes principales du monde entier. (Vœu, p. 24 et 26.)

M. LE PRÉSIDENT propose d'adresser à M. Graul des remerciements pour l'appoint qu'il apporte à ces idées, qui vont recevoir ainsi satisfaction.

M. Augé de Lassus lit un mémoire de M. Arthur Rhoné sur le vandalisme au Caire et à Paris.

M. VÉLASCO lit un travail sur la conservation des monuments du Mexique.

M. HORSIN DÉON expose le vœu que, pour assurer la sauvegarde des peintures, il soit créé un diplôme à exiger des restaurateurs de tableaux. Ce vœu est adopté par le Congrès. (Vœu, p. 27.)

M. RAVAISSE fait alors un résumé circonstancié des idées agitées par le Congrès. Puis, au nom de la Belgique, du Brésil, de la France, du Mexique, de la Russie, de la Suisse, MM. SAINTENOY, D. Pedro AMERICO, RAVAISSE, MÜNTZ, Charles NORMAND, prince Roland BONAPARTE, VÉLASCO, LIKHATCHOF, de GEYMÜLLER, demandent la réunion d'un nouveau congrès. Le choix de la ville et les négociations en vue des préparatifs à faire pour le prochain Congrès

sont confiés au présent bureau, chargé de tous pouvoirs à cet effet. (Vœu, p. 28, 29.)

M. MüNTZ signale combien il importe d'étudier en particulier les législations, relatives à l'exportation des œuvres d'art. Cette question pourra être étudiée dans le Congrès prochain.

Enfin, au nom de tous les étrangers, le délégué de l'empire du Brésil, D. Pedro AMBRICO, et celui de la République du Mexique, M. VÉLASCO, remercient la France de sa généreuse hospitalité et la félicitent du succès des travaux de ce premier congrès. Ils expriment l'avis qu'il importe de saisir les différents Gouvernements des résultats de ses études. (Voir p. 29.)

M. LE PRÉSIDENT et M. LE SECRÉTAIRE, en annonçant la clôture du Congrès, remercient les étrangers éminents qui ont bien voulu prendre part à ses travaux et jeter les premières bases d'une entente internationale pour la protection des œuvres d'art.

Le banquet de quatre-vingts couverts a clos le Congrès dans les salons du café Riche. Au dessert, M. RAVAISSON, qui le présidait, porte la santé du président du Comité d'organisation, encore souffrant, M. Charles GARNIER, et remercie la presse, qui a toujours si bien soutenu les Amis des monuments dans leur tâche difficile.

M. le général TCHENG Ki Tong, faisant allusion à son pays, remercie de la présidence d'honneur de ce banquet, où sont groupées tant d'illustrations diverses : « Vous avez voulu indiquer par ce choix, dit-il avec raison, que vos efforts ne s'adressent pas seulement à un peuple, ni à un groupe de peuples, mais à l'humanité tout entière. »

M. Charles NORMAND porte un toast à tous ceux qui ont bien voulu prêter leur concours au Congrès, aux étrangers qui ont pris part à ses travaux, les uns par leur présence, les autres par correspondance; il répond au général Tcheng Ki Tong en le félicitant du zèle qu'il a apporté avec tant d'esprits éminents à l'œuvre des *Amis des monuments*, et porte un toast aux orateurs ou aux guides savants qui ont dirigé les visites.

Enfin, il fait une troisième fois applaudir l'idée de la *Croix rouge destinée à préserver les monuments en temps de guerre*.

Deux autres discours sont lus par M. READ et M. DE LAUNAY.

VOEUX DU CONGRÈS DE PARIS.

PREMIER CONGRÈS OFFICIEL INTERNATIONAL POUR LA PROTECTION DES OEUVRES D'ART ET MONUMENTS.

I. DÉCISION FUSIONNANT LE COMITÉ INTERNATIONAL DES MONUMENTS AVEC LE COMITÉ D'ORGANISATION DU CONGRÈS ADOPTÉE DANS LA SÉANCE DU LUNDI 24 JUIN 1889.

Les pouvoirs des Comités nationaux et internationaux d'organisation du Congrès expirant avec l'ouverture du Congrès, M. Charles NORMAND propose d'en perpétuer l'existence en les fusionnant avec les Comités nationaux et internationaux d'Amis des monuments : il montre l'utilité d'une grande organisation de ce genre, permanente et internationale; en ce cas *l'Ami des monuments*, continuant à être l'organe des Comités nationaux et internationaux des monuments, servira de lien commun entre les artistes, savants et amateurs de tous pays.

A l'unanimité le Congrès adopte la proposition.

II. NÉCESSITÉ DE DRESSER PROCÈS-VERBAL DES OEUVRES RESTAURÉES.

Sur la proposition de M. Eugène MÜNTZ, le Congrès émet le vœu qu'à l'avenir, ainsi que cela se pratiquait à l'époque de la Renaissance, toutes les fois que l'on touche à un monument, soit d'architecture, soit de sculpture, soit de peinture, l'auteur de la restauration, assisté d'une commission, composée d'archéologues, peintres, sculpteurs, architectes et hommes de l'art, dresse un procès-verbal relatant dans le plus grand détail l'état de ce monument avant et après la restauration. Il serait à souhaiter que des photographies représentant le monument dans ses différents états, fussent jointes à ce document, et qu'un double exemplaire en fût déposé dans les archives publiques et dans le monument.

III. SAUVEGARDE DES FENÊTRES À MENEAUX PAR UNE APPLICATION MODÉRÉE DES RÈGLES FISCALES.

Sur la proposition de MM. HORSIN DÉON, et CHALLAMEL, le Congrès émet le vœu que des instructions spéciales soient adressées aux agents des contributions directes pour que, dans l'établissement des rôles de l'impôt des portes et fenêtres il soit fait une application bienveillante des règles fiscales aux *fenêtres à meneaux* des bâtiments anciens, de façon que les propriétaires de ces bâtiments n'aient pas intérêt à supprimer les meneaux desdites fenêtres pour payer une contribution moins élevée.

IV. CONSERVATION DES ŒUVRES D'ART DANS LES CAS DE DÉMOLITION.

Sur la proposition de M. Eug. SAINT-PÈRE, le Congrès émet le vœu qu'en cas de démolition par suite d'expropriation ou toute autre cause, l'administration compétente prenne l'initiative de faire exécuter et déposer dans des collections publiques des dessins et, en cas de besoin, des moulages, des photographies, etc., pour conserver le souvenir de tout édifice ou œuvre d'art, public ou privé, pouvant présenter un intérêt artistique ou archéologique.

V. L'AMPHITHÉÂTRE GALLO-ROMAIN DE LUTÈCE ET L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

Sur la proposition de MM. Charles READ et TRANCHANT, le Congrès, constatant le haut intérêt que présentent les Arènes de Paris, félicite le Conseil municipal de la généreuse initiative qu'il a prise pour la mise en lumière et la conservation de ce monument. Il émet le vœu que des mesures soient prises pour que les ruines et le musée constitués dans leur enceinte puissent être visités par le nombreux public que rassemble l'Exposition universelle.

VI. ORGANISATION DE LA CROIX ROUGE. PROTECTION DES MONUMENTS ET ŒUVRES D'ART EN TEMPS DE GUERRE.

Sur la proposition de M. Charles NORMAND, le Congrès, établissant que les monuments d'art appartiennent à l'humanité tout entière, demande que les différents Gouvernements désignent des représentants chargés de rechercher et d'indiquer les monuments de chaque pays dont la sauvegarde devrait être assurée en temps de guerre par une convention internationale.

VII. COMPOSITION DES COMMISSIONS DE MONUMENTS HISTORIQUES.

Sur la proposition de M. PALUSTRE, appuyée par MM. CHIPIEZ, CORROYER, DE GEYMÜLLER, Eugène MÜNTZ, LIKHATCHOF et d'autres membres considérables du Congrès, le Congrès émet le vœu :

- 1^o Que les Commissions des monuments historiques dans les différents pays soient composées, indépendamment des hommes de l'art, d'archéologues et d'érudits;
- 2^o Que l'artiste chargé de l'exécution ne puisse faire partie de la Commission qu'à titre consultatif.

VIII. SUPPRESSION DU GRATTAGE DES CONSTRUCTIONS ET DES SCULPTURES.

Sur la proposition de MM. SÉDILLE et DE GEYMÜLLER, le Congrès, blâmant, à l'exception du simple brossage, les différents systèmes de nettoyages appliqués aux édifices publics ou privés, et particulièrement le grattage, qui est la ruine à bref délai de toute architecture, émet le vœu que les termes du décret du 26 mars 1852, qui prescrivent le grattage des façades en pierre des maisons

dans Paris soient modifiés dans les termes suivants, déjà proposés par la Société centrale des architectes français et par la Société des Amis des monuments parisiens :

Les façades des maisons seront tenues en bon état de propreté;

La vérification de ce travail sera faite tous les dix ans par l'autorité municipale.

IX. VOEU TENDANT À EMPÊCHER LE GRATTAGE DES SCULPTURES.

Le Congrès proteste contre le grattage périodique, qui est en usage, des statues de marbre ou de pierre.

X. DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE.

Sur la proposition de M. HORSIN DÉON, le Congrès émet le vœu que les jeunes gens des établissements civils et religieux soient initiés le plus largement possible à la connaissance des belles œuvres d'art de leur pays, soit par des cours, soit par des promenades dans les musées et les monuments, soit par des manuels que les sociétés savantes sont invitées à rédiger à cet effet, soit enfin par des reproductions d'objets d'art propres à former le goût, indiquant les différents styles et les époques artistiques des œuvres représentées.

XI. CRÉATION D'UNE PUBLICATION INTERNATIONALE DESTINÉE À RELIER ENTRE EUX LES ARTISTES ET SAVANTS DE TOUS LES PAYS.

M. GRAUL, directeur de la Société des arts graphiques de Vienne, ayant proposé d'émettre un vœu relatif à la publication d'un recueil international consacré aux œuvres d'art de tous pays, M. Charles NORMAND fait observer que tel est précisément le programme de *l'Ami des monuments*⁽¹⁾ depuis sa récente extension (voir le vœu n° 1, p. 24); il promet de tenir au mieux compte des désirs du Congrès en donnant des soins particuliers à cet organe du Comité des monuments, fusionné par décision du Congrès avec le Comité de patronage du Congrès.

Le Congrès adopte ces explications.

XII. CRÉATION D'ARCHIVES INTERNATIONALES DES DESSINS HISTORIQUES D'ARCHITECTURE.

Sur la proposition de M. DE GEYMÜLLER, le Congrès émet les vœux suivants :

1° Vœu pour la formation de collection d'anciens dessins d'architecture.

2° Vœu pour que, dans les différents pays, on désigne quelques personnes qui, sous la protection du chef de l'État, soient chargées par lui de la mission de rechercher dans les collections particulières et principales les anciens dessins d'architecture avec mission de les faire photographier.

3° Vœu de procéder à un échange de ces photographies, de ces dessins et

⁽¹⁾ Bureaux, rue Miromesnil, 98, à Paris.

de ceux des collections publiques afin de pouvoir reconnaître les auteurs de ces dessins et de préparer une publication internationale.

4° Vœu pour la publication des plus importants de ces dessins tant au point de vue des monuments, des maîtres, ou de l'intérêt de l'histoire et de l'art qu'il offrent.

XIII. ÉTABLISSEMENT DE DIPLOMES DE RESTAURATEURS DE TABLEAUX.

Sur la proposition de M. HORSIN DÉON, le Congrès émet le vœu que des concours de restauration de peinture soient organisés et que les restaurateurs dont la capacité aura été reconnue reçoivent un diplôme qui la constate.

XIV. VŒU POUR L'ENTRETIEN DES PEINTURES.

Sur la proposition de M. HORSIN DÉON, le Congrès émet le vœu que les anciennes peintures, précieuses pour l'histoire de l'art, dont un grand nombre sont menacées de destruction, soient l'objet de travaux de consolidation; le Congrès émet le vœu qu'elles soient reproduites pour former une collection analogue à celles qui existent des monuments d'architecture.

XV. TRAVAUX DE RESTAURATION DES MONUMENTS D'ARCHITECTURE.

M. Jules PERIN, avocat à la Cour d'appel de Paris (docteur en droit et archiviste paléographe), l'un des secrétaires du Congrès, propose de compléter le vœu formulé dans la séance d'hier par la disposition suivante :

Du choix des entrepreneurs et du mode de marché à passer avec eux.

Les travaux de restauration des monuments historiques, exigeant des soins particuliers, rentrent ainsi dans les prévisions de l'ordonnance du 14 novembre 1837, art. 3, qui permet, dans ce cas, de n'admettre à concourir que les personnes *préalablement reconnues capables par l'administration*.

L'adjudication de ces travaux n'aura lieu qu'entre ceux des entrepreneurs désignés par l'architecte et appelés par lui à soumissionner, qui auront été agréés par la Commission spécialement proposée à la surveillance de ces travaux.

Les marchés sur série de prix devront être préférés aux marchés à forfait.

XVI. ENSEIGNEMENT DU DESSIN.

Sur la proposition de M. RAVAISSON, le Congrès exprime le vœu que l'enseignement du dessin soit dirigé de manière à développer le goût et à préparer à l'intelligence des monuments d'art et de leurs mérites; qu'en conséquence, tout en faisant la part qui convient à des études préliminaires ou auxiliaires d'ordre mathématique, il soit surtout fondé, conformément aux traditions et aux préceptes unanimes des grands maîtres, sur la considération et l'imitation de reproductions fidèles, par la photographie, la gravure et le moulage des chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture.

XVII. VOEU TENDANT À EMPÊCHER LES RÉFLECTIONS DANS LES RESTAURATIONS.

Sur la proposition de M. RAVAISSE, le Congrès exprime le vœu que dans la réparation des monuments, on se borne, dans l'avenir, à ce qui est nécessaire pour les consolider, et à ce qu'exigent absolument les usages auxquels ils peuvent encore servir. Il croit désirable surtout qu'on s'abstienne presque entièrement de refaire les sculptures et les peintures.

XVIII. REVISION DE LA LÉGISLATION SUR L'EXPORTATION DES ŒUVRES D'ART.

Sur la proposition de M. Eugène MÜNTZ, le Congrès émet le vœu que la législation relative à l'exportation des œuvres d'art anciennes dans différents pays soit soumise à une révision qui permette de concilier les intérêts généraux de la science avec les intérêts nationaux ou locaux.

XIX. VOEU DEMANDANT LA COMMUNICATION À TOUS LES GOUVERNEMENTS DES VOEUX DU CONGRÈS, EN LES PRIANT D'Y DONNER SUITE.

M. Pedro AMÉRICO FIGUEIREDO et M. José VELASCO émettent le vœu, qui est adopté, que le Congrès communique, soit directement au Gouvernement de la République, soit au moyen des différents délégués aux Gouvernements étrangers, les décisions capitales et les vœux du Congrès lui-même, afin d'uniformiser le plus possible les différentes législations au sujet de la protection des monuments historiques et des œuvres d'art.

XX. VOEU RÉCLAMANT LA TENUE DE CONGRÈS ANNUELS FAISANT SUITE AU CONGRÈS DE PARIS (1889), PREMIER CONGRÈS TENU POUR LA PROTECTION DES MONUMENTS ET ŒUVRES D'ART.

Présenté par M. l'amiral Likhatchof, délégué de la Société archéologique de Moscou. (Voir p. 22.)

Sans se vanter d'avoir accompli de grandes choses, les membres du présent Congrès peuvent se séparer avec la satisfaction de pouvoir se dire qu'ils ont posé le premier jalon d'une œuvre qui ne doit pas périr puisqu'elle tient au cœur à tous les amis de l'art, des antiquités et de la civilisation dans tous les pays du monde sans exception.

Qu'il nous soit donc permis, au moment de notre séparation, d'émettre un dernier *vœu final* : que ce *premier* Congrès des Amis des monuments de tous les pays, ne soit pas aussi la *dernière* de nos réunions, que nous puissions nous revoir et nous réunir à de certaines époques plus ou moins rapprochées pour reprendre la discussion et l'étude en commun des questions qui nous sont chères à tous et que nous n'avons pu qu'effleurer dans cette première réunion.

Le commencement peut paraître modeste, mais l'œuvre, si elle n'est pas abandonnée, peut prendre des dimensions considérables et atteindre des résultats pour lesquels tous les pays seront reconnaissants.

Ne nous séparons donc pas avant d'avoir exprimé nos sentiments de cordiale reconnaissance aux premiers promoteurs de l'œuvre de notre Congrès :

A la Société des Amis des monuments parisiens ;

A cette belle Exposition qui en fournit l'occasion; enfin au Gouvernement français et au Ministre, Commissaire général de l'Exposition, qui ont sanctionné et facilité notre réunion.

XXI. VOEU ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE AFIN DE VOTER DES REMERCIEMENTS À LA FRANCE ET AUX ORGANISATEURS DU CONGRÈS AU NOM DES SOUVERAINS ET GOUVERNEMENTS ÉTRANGERS.

Présenté par M. Pedro Américo Figueiredo, délégué de S. M. l'Empereur du Brésil,
et par M. Velasco, délégué de la République du Mexique.

An nom des étrangers qui ont eu l'honneur de prendre part aux travaux du Congrès pour la *protection des œuvres d'art et des monuments historiques*, au nom même des gouvernements ou des souverains qui nous ont chargés d'assister aux séances de cette assemblée de savants et d'artistes animés des idées les plus hautes et les plus généreuses, permettez que je remercie nos confrères français de l'accueil vraiment cordial, je dirai même fraternel, qui nous a été fait et dont nous garderons le plus durable souvenir. Cet accueil, Messieurs, n'est pas un fait isolé dans les mœurs parisiennes; au contraire, il n'est qu'une note dans ce concert de bonnes manifestations du grand cœur français, cœur quelquefois tristement saisi, alors qu'il devrait s'épanouir au milieu de ses gloires les plus radieuses, et les plus incontestables : les gloires de la paix et du travail.

BIBLIOGRAPHIE.

Nous donnons ci-dessous la liste des journaux qui ont rendu compte du Congrès dans des articles dont nous avons eu connaissance. Nos lecteurs y trouveront des renseignements complémentaires :

Paul PLANAT. — *La Construction moderne*, n° 38 et 39. — Comptes rendus détaillés du Congrès de protection des œuvres d'art, par Rümpler.

César et Marcel DALY. — *La Semaine des Constructeurs*, n° 2 et 3.

VUAGNEUX, dans le *Journal des Arts*, de M. Dalligny (5 juillet 1889).

Mario PROTH : *Rappel*, 26 et 30 juin-1^{er} juillet. — *Le Matin*, 19 et 24 juin.

DE LAUNAY : *Le Temps*, 1^{er} et 15-16 juillet.

Alphonse DE CALONNE : *Soleil*, 24, 25, 28 et 30 juin et numéros divers.

ROGER MILES : *Événement*, 1^{er} juillet. — *Journal des Débats*. — De nombreux journaux de province et de l'étranger. — *L'Écho de Paris*, 9 juillet (Croix rouge).

M. CARIBERT, dans *Paris*, a publié une étude très détaillée sur la Croix rouge pour les monuments (26 juin 1889). — *Il Diritto*, de Rome, 27 juin, etc. — *L'Emulation*, organe de la Société d'architecture de Belgique (programme des séances), 1889, p. 111. Compte rendu dans les numéros suivants. — *L'Architecture*, organe de la Société centrale des architectes français, n° 22, 23, 24, 25. — *Génie civil* (n° de juillet).

TULLO MASSARANI dans *Arte e Storia*.

Charles NORMAND : *L'Ami des Monuments*, 1888, p. 168, 230, 232, 299, 303 et 1889, n° 12, 13, 14, 15, 16 et 17. (Seul texte in-extenso des communications.)

Bulletin de la Société des Amis des monuments parisiens, n° 8 et n° 10, p. 53.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Comités d'organisation, de patronage du Congrès.....	3
Première séance, lundi 24 juin 1889 (Bureau du Congrès).....	13
Deuxième séance, mardi 25 juin.....	16
Troisième séance, mercredi 26 juin.....	18
Quatrième séance, jeudi 27 juin.....	19
Cinquième séance, vendredi 28 juin.....	20
Sixième séance, samedi 29 juin	22
Vœux du Congrès de Paris.....	24
I. Fusion des Comités de patronage et des Comités des Amis des monuments, adoption d'une publication comme organe international.....	24
II. Établissement d'un procès-verbal constatant l'état des œuvres qu'on retouche.....	24
III. Sauvegarde des fenêtres à meneaux : dispositions fiscales.....	24
IV. Conservation en cas de démolition, remaniements.....	25
V. L'amphithéâtre gallo-romain de Lutèce et l'Exposition.....	25
VI. Organisation d'une Croix rouge des monuments, pour assurer la sauvegarde des œuvres d'art en temps de guerre.....	25
VII. Formation des commissions de monuments historiques.....	25
VIII. Suppression du grattage des constructions.....	25
IX. Développement de l'éducation artistique dans le sens du sentiment du respect dû aux œuvres d'art.....	26
X. Vœu analogue au vœu n° 8, mais en faveur des sculptures.....	26
XI. Création d'une publication internationale (<i>L'Ami des monuments</i>), destinée à servir de lien commun aux artistes et érudits de tous pays.....	26
XII. Création d'archives internationales des dessins historiques	26
XIII. Création de diplômes de restaurateurs de tableaux.....	27
XIV. Entretien des peintures.....	27
XV. Les travaux de restauration ne seront confiés qu'à des entrepreneurs reconnus capables.....	27
XVI. L'enseignement du dessin.....	27
XVII. Pas de réfection dans les restaurations.....	28
XVIII. Revision de la législation sur l'exportation des œuvres d'art.....	28
XIX. Sanction des vœux à communiquer à tous les Gouvernements.....	28
XX. Création de Congrès périodiques.....	28
XXI. Remerciements adressés par les délégués étrangers à la France et aux organisateurs du Congrès.....	29
Bibliographie.	30

